



LE

CANADA MUSICAL

Revue Artistique et Littéraire

PARAISSANT

LE PREMIER DE CHAQUE MOIS.

Un Morceau de Musique accompagne chaque Numero.

5e. Année. No. 12

1er. Avril 1879.

A. J. BOUCHER

Editeur-Propriétaire

No. 252 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

SOMMAIRE.—Nouvelle méthode de piano, par Ludovic. Poésie: *L'instrument d'un grand maître* par L. A. Brunet. Etat actuel de la musique en Italie, par Le Chevalier Van Elewyck. [Suite.] Musique: *Valse de Flore*, par Chs. Kinkel. Nouvelles artistiques canadiennes. Appréciation du récent article de M. N. Legendre, suivie de quelques considérations sur la musique. Correspondance belge. Abonnements reçus dans le cours du mois. Naissance. Décès. Calendrier et Guide des Organistes et Directeurs de chœurs pour le mois de Avril-Mai. Table alphabétique des matières.

JULES MARION

Abonnement: \$1.00 par an, payable d'avance. 10cts. le numero separé.

Imprimé par J. B. LAPLANTE 30 Rue, St. Gabriel, Montréal.

EDITION SPECIALE POUR LE **CANADA.** TEXTE FRANCAIS.

NOUVELLE
METHODE PRATIQUE DE PIANO

PAR
G. LUDOVIC,

PUBLIE PAR

A. J. BOUCHER,

"BLOC BEAUDRY," NO. 280, RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

PRIX: 75 CENTS.

TABLE DES MATIERES.

Premiers principes de la musique ; Notes, Valeurs, Silences, Signes accidentels, etc.	1
Exercices ; main droite seule, main gauche seule, les deux mains réunies.....	4
Première récréation, avec variations ..	5
Exercices, en <i>do majeur</i>	6
Deuxième récréation, à trois temps	7
Exercices, en <i>do majeur</i>	8
Troisième récréation, mouvement de Marche	9
Exercices pour rendre les doigts indépendants.....	10
Exercices en <i>sol majeur</i>	11
Quatrième récréation, mouvement de Valse.....	12
Exercices en tierces.....	13
Leçon à quatre mains.....	14
Exercices, en <i>fa majeur</i>	16
Cinquième récréation,—Barcarolle originale.....	17
Sixième récréation,—le Carnaval de Venise	18
Exercices, en <i>ré majeur</i>	19
Septième récréation	20
Huitième récréation,—Menuet de Haydn	21
Neuvième récréation,—Air de danse, de Grétry.....	22
Dixième récréation,—Air de Beethoven	23
Leçons à quatre mains,—Marche.....	24
Onzième récréation,—Marche Turque, de Mozart.....	26
Douzième récréation,—Valse de Schubert.....	27
Treizième récréation,—Roméo et Juliette, de Bellini.....	28
Quatorzième récréation,—Alleluia du <i>Messie</i> , de Haendel.....	29
Quinzième récréation,—Célèbre romance de <i>Joconde</i> , de Nicolo.....	30
Seizième récréation,—Air de <i>Mathilde de Sabran</i> , de Rossini.....	31
Dix-septième récréation,—Le Bouffe et le Tailleur, de Gaveaux.....	32
Exercices	33
Vive la Canadienne , air national	36
Un Canadien errant , air national	38
Leçon à quatre mains.....	40
Exercices en sixtes et en octaves	42
Gamme chromatique.....	43
Exercice pour apprendre à passer le pouce.....	43
Arpèges les plus usités.....	43
Notes répétées.....	44
Trilles	44
Exercices pour apprendre à croiser les mains.....	45
Gammes majeurs, suivies d'accords	46
Gammes mineurs, suivies d'accords	48
Gammes en tierces, dans les tons les plus usités	51
Six petites études	52

Le Canada Musical.

VOL 5.]

MONTREAL, 1ER AVRIL 1879.

[No. 12

L'Instrument d'un grand maître.

—:0:—

"L'art est une ascension" ...
"L'art est le souvenir de la pré-
sence universelle de Dieu."

ERNEST HELLO.

Vieux témoin du passé, qui dort dans la poussière
Comme un guerrier vainqueur dans le dernier combat,
Comme une lampe éteinte en donnant sa lumière
Dans son dernier éclat!

Si tu pouvais briser l'inflexible silence
Qui règne pour toujours sur tes cordes sans voix,
Tu trouverais encore la foule avide, immense
Des beaux jours d'autrefois !...

Tu verrais s'empressez la jeunesse brillante,
Et l'austère vieillesse, oubliant ses douleurs ;
Et tu verrais tomber sous ta note vibrante
Une moisson de fleurs!

Mais non ! le cœur ardent qui te donnait la vie,
Qui te faisait gémir, qui te faisait chanter,
Est fermé pour toujours à la douce harmonie :
Tu ne peux que pleurer.

Quand l'âme a déserté l'instrument qu'elle anime,
Les saints concerts en chœur la suivent glorieux !
Et l'instrument brisé, dans sa douleur sublime,
Pleure silencieux.....

—:0:—

Ami, ne pleure pas : la Lyre est immortelle !
Pour consoler la terre en remontant aux cieux.
Elle laisse tomber la divine étincelle
Des sons mélodieux !

L'Artiste la recueille, et bientôt l'Harmonie—
Electrique chafnon—fait vibrer tous les cœurs ;
L'ardent Travail se lève, et prépare au Génie
La palme des vainqueurs !

Ami, prête l'oreille aux sonates savantes
Qui tiennent sous leur charme un peuple admirateur !...
Ne reconnais-tu pas de tes notes brillantes
L'immortelle splendeur ?

Ne retrouves-tu pas l'éclat de ton tonnerre
Dans les sons orageux du sombre Beethoven ?
Et n'admires-tu pas l'accent de ta prière
Dans le tendre Jéhin ?

Chatillon, Lavallée, Mantel, Martel, Desève
Font revivre tes chants, — tu peux dormir en paix :
Dans les cœurs Canadiens l'harmonieuse séve
Ne tarira jamais !...

L. A. BRUNET.

—:0:—

ETAT ACTUEL

DE LA

MUSIQUE EN ITALIE

PAR

Le Chevalier VAN ELEWYCK,

Docteur de l'Université Catholique de Louvain,
Maître de Chapelle de la Collégiale de Saint-Pierre à Louvain,
Secrétaire du Congrès international de musique sacrée de Belgique

—:0:—

(Suite)

VILLE DE NAPLES.

—o—

Je me suis occupé, à Naples, du Conservatoire (*R. Collegio di musica*) ; des méthodes de chant à employer dans les écoles communales et autres ; de la critique musicale, de la musique religieuse, des orchestres militaires et des chansons populaires.

Le théâtre San-Carlo, dont la salle est une des plus vastes du monde, était fermé. Dans les autres scènes, je n'ai rien remarqué d'assez intéressant pour être consigné dans ce rapport.

1

Le Conservatoire royal de Naples, qui est cité à juste titre comme un des établissements les plus importants du monde entier, se trouve actuellement régi par deux décrets royaux de 1872 et par un troisième décret complémentaire de 1873.

Avant de l'examiner en détail, il est nécessaire de parler de son histoire.

On peut dire que les écoles de musique de l'Italie méridionale datent de l'époque où le style diatonique a fait place, dans la composition, aux principes de l'harmonie modulante. Certes, nos grands maîtres flamands y avaient introduit, avant ce temps, des systèmes et des méthodes, mais c'étaient plutôt des leçons et des conseils donnés par des personnes isolées que des écoles proprement dites.

Une étude curieuse à faire serait de mettre en rapports de succession historique, le déclin de la renommée des compositeurs flamands en Italie, la naissance du style pluritonique, celle du théâtre lyrique et presque même temps les premières origines de l'enseignement collectif. La matière me conduirait trop loin. Je parlerai seulement des établissements célèbres dont le Conservatoire actuel, *San Pietro a Majella*, est devenu l'unique successeur. Il y en a quatre principaux : *Il Conservatorio dei Poveri di Gesù Cristo*, *il Conservatorio di S. Onofrio a Capuana*, *il Conservatorio di S. Maria di Loreto*, *il Conservatorio della pietà di Turchini*. Ajoutons à ces écoles spéciales pour les jeunes gens, celles de *l'Annunziata* et de *S. Eligio* pour les filles.

M. le Commandeur F. Florimo, le savant archiviste de *S. Pietro a Majella*, a clairement établi, dans son ouvrage sur la musique, qu'à l'origine ces collèges étaient de modestes créations de la charité chrétienne. Quelques familles pieuses de la ville de Naples, voulant arracher les enfants du peuple à la paresse et au vagabondage dans les rues,

fondèrent des sortes d'hospices où ces petits malheureux, abandonnés par leurs parents, étaient nourris, habillés, instruits, et préparés aux besoins du culte, soit comme serviteurs de messe, soit comme enfants de chœur. Quand les revenus de l'établissement, qu'on appelait Conservatoire, ne suffisaient pas à entretenir les pensionnaires, on employait ceux-ci à divers services rétribués, par exemple aux chants des funérailles, aux chœurs des processions publiques, voire même à la musique des fêtes du carnaval.

Je ne puis, Monsieur le Ministre, résister au désir d'entrer dans des détails plus précis et plus développés sur les commencements des quatre célèbres écoles napolitaines. Ces renseignements, laborieusement recherchés par M. Florimo, présentent le plus vif intérêt.

Le Conservatoire *dei Poveri di Gesù Cristo* paraît être le plus ancien. On rapporte l'époque de sa fondation au XVIIe. siècle. D'après des documents certains, les trois autres ont été fondés peu de temps après lui. Occupons-nous d'abord du premier.

Marcello Foscataro, tertiaire séculier de l'ordre de S. François d'Assise, recueillit, disent les chroniques, de nombreuses aumônes dans la ville de Naples. Il acheta, vers 1589, une habitation convenable, et appropria à l'usage qu'il voulait lui donner, une église qu'il dédia à Marie des Miséricordes. Il fit un règlement que l'archevêque-cardinal de Naples, Alphonse Gesuald, approuva, et il commença immédiatement à recueillir des enfants pauvres de l'âge de 7 à 11 ans. Cet homme charitable nourrit ces petits indigents, leur donna un costume et les fit instruire dans la musique et dans les branches élémentaires de l'éducation. Dès le principe, il eut une centaine de pensionnaires. Le collège prit le nom des *Pauvres de Jésus-Christ*.

Le *Conservatorio di S. Onofrio* existait certainement dès 1600. Des documents prouvent qu'en cette année des habitants de Naples, voisins de S. Caterina à Formiello, de S. Maria Maddalena, de S. Maria a Cannello et de S. Sofia, formèrent une archiconfrérie sous le titre *Dei Bianchi*. Cette confrérie acheta l'édifice attenant à la chapelle "dentro la porta di capuana," *Santo Onofrio*, en fit un asile d'orphelins, dont le nombre s'éleva à cent vingt, et leur donna des maîtres de chant et des professeurs pour tous les instruments de musique.

Le *Conservatorio di Santa Maria di Lo. eto* a été créé au XVIIe. siècle, par un pauvre artisan du nom de Francesco, qui fonda une chapelle sur la place publique du marché de Notre-Dame et y attacha un franciscain pour l'instruction religieuse à donner aux enfants pauvres des deux sexes. Les voisins s'intéressèrent à la bonne œuvre, lui firent de larges aumônes, et bientôt il fut possible d'ouvrir une classe où l'on enseignait la musique. Alors un prêtre espagnol du nom de Giovanni di Rappia, protonotaire apostolique à Rome, prit l'œuvre sous sa protection et résolut de parcourir tout le royaume de Naples pour recueillir de l'argent. Ses courses produisirent les plus beaux résultats et le Conservatoire put être établi sur un pied définitif.

Le Conservatoire *della Pietà dei Turchini* date aussi du XVIIe. siècle. A la suite de calamités publiques, le cardinal Mario Carafa, archevêque, de Naples, érigea une confrérie, sous le titre de l'église de l'*Incoronatella*. On commença par y annexer un hospice pour les enfants pauvres, et, plus tard, on en fit une école de musique. Peu à peu le nom de l'*Incoronatella* disparut pour faire place à celui *Dei Turchini*, à cause des vêtements, couleur bleu de Turquie, que portaient les pensionnaires.

L'ancien Conservatoire de jeunes filles se rattache historiquement à celui de Notre-Dame de Lorette. Ce dernier avait été, pendant près de deux siècles, dirigé par les Pères Somasques qui y formèrent des hommes très-distingués sous le rapport de la science proprement dite et y firent aussi l'éducation d'une quantité de musiciens de valeur. Au commencement du XVIIIe. siècle (1708) les Somasques furent remplacés par des prêtres séculiers. Il y avait alors

près de 800 élèves. Or, précisément à cette époque, le cardinal Alphonse Carafa, archevêque de Naples, modifia les règlements de *Sancta Maria di Loreto*, et, à la même occasion, érigea les Conservatoires *dell' Annunziata* et *di S. Eligio*, pour l'éducation musicale des jeunes filles.

Jamais les écoles de filles ne jouirent, à Naples, de la renommée européenne des Conservatoires de jeunes gens. C'est à Venise que l'on trouve quatre écoles anciennes, instituées pour les personnes du sexe et autrefois aussi célèbres que les quatre établissements napolitains.

J'ai donné, Monsieur le Ministre, les origines toutes charitables, toutes chrétiennes de ces établissements. Je n'entreprendrai pas de dresser la liste des maîtres illustres qui en sont sortis. Quel musicologue ignore les noms d'Alexandre Scarlatti, de Nicolo Porpora, de Leonardo Leo, de Durante, de Pergolesi, de Piccini, Sacchini, Jomelli, Cimarosa, Paesiello, Guglielmi, Fioravanti, Zingarelli, Donizetti, (1), Bellini, Mercadante!

Pendant deux siècles, les musiciens les plus réputés du monde vinrent faire consacrer leur gloire par les maîtres de Naples. Nos plus brillants compositeurs belges, Gresnick, Grétry, furent, comme Handel, Gluck, Mozart-Haydn, Hasse, Meyerbeer, Hérold, admirateurs de ces Conservatoires et, de nos jours encore, nos Gevaert, nos Soubra, tous nos lauréats du prix de Rome se font honneur d'avoir étudié les méthodes des maîtres napolitains.

Pour compléter la partie historique de ce travail, je dois dire encore quelques mots de la fusion des quatre Conservatoires en une seule école.

Dès le principe, ils eurent des tendances à s'unifier. Toutefois le Conservatoire *Dei Poveri di Gesù Cristo* ne fut supprimé qu'en 1744, et les élèves répartis dans les trois autres. En 1795, d'autres disent en 1797, le Conservatoire de *S. Onofrio* fut réuni à celui de *S. Maria di Loreto*. En 1807, sous la domination française eut lieu la fusion de celui-ci avec le Conservatoire *Della Pietà dei Turchini*. L'archevêque de Tarente, Monseigneur Capecelatro, avait exposé au roi Joseph Napoléon, que les deux Conservatoires étaient déçus de leur antique renommée, que le désordre régnait dans leur administration, et que le seul remède à l'abaissement du niveau des études était la constitution d'une direction unique pour les deux. Le même ministre proposa la nomination de trois directeurs pour la partie musicale : MM. Paesiello, Feneroli et Tritta. Quand il installa ces artistes, Mgr. Capecelatro leur recommanda de continuer les traditions brillantes des anciennes méthodes de Durante et de Leo.

La direction de Zingarelli, qui suivit celle de ces maîtres, ainsi que celle de Mercadante, sont trop rapprochées de nous et ont jeté un trop vif éclat pour que je crois devoir m'y arrêter.

Grâce à des modifications nombreuses faites aux anciens règlements, des progrès réels furent accomplis dans la première moitié de ce siècle et l'on peut dire que l'organisation des temps présents est le fruit d'une longue expérience.

Le Conservatoire actuel, appelé du nom de son local *il R. Collegio di San Pietro a Majella*, se trouve régi, comme je l'ai déjà dit, par les décrets royaux de 1872 et 1873.

Il a pour directeur M. le commandeur Lauro Rossi qui fut, pendant dix-huit ans, directeur du Conservatoire royal de Milan. M. Rossi jouit d'une très-grande et d'une très-légitime considération en Italie. Ses opéras, à mesure qu'ils paraissent, sont accueillis comme des œuvres de maître. Sa science égale son génie. Son dévouement à l'instruction musicale est proverbial.

(1) Donizetti fut, un moment, directeur de San Pietro à Majella; Mercadante ne lui fut préféré que parce qu'il était né à Naples.

Entrons, maintenant, dans les détails de l'organisation et du programme d'études de *S. Pietro a Majella*.

Le but de l'établissement est l'enseignement COMPLET de l'art musical, aux jeunes gens des deux sexes.

Il se distingue de la plupart des Conservatoires du monde, en ce qu'il constitue une sorte de séminaire artistique, avec jeunes gens pensionnaires (1). Le nombre de ces internes est très-considérable. Il y a aussi un externat pour des élèves des deux sexes.

En vue de donner au jeune homme une éducation artistique complète, on le fait vivre dans un milieu musical permanent, on met le compositeur à côté de l'exécutant et du futur virtuose. De plus, on rapporte tout l'enseignement littéraire à celui de l'art musical.

Parmi les élèves internes il y en a de payants et de non payants. Ces derniers, qui sont au nombre de cinquante, doivent tous appartenir à la nationalité italienne (2). Quand le pensionnat des jeunes personnes sera organisé, vingt d'entre elles, nées en Italie, jouiront du privilège de la gratuité.

L'âge d'admission est de neuf ans. Celui de sortie, en général, de vingt. Il est loisible au Conseil d'administration de modifier ces conditions, en faveur d'enfants qui démontreraient des aptitudes extraordinaires (3).

Les bourses gratuites sont conférées, après des concours que juge un jury spécial, constitué au sein du corps professoral.

L'instruction est gratuite pour tous les élèves externes, mais ceux-ci, comme les internes payants, ont à se pourvoir, à leurs frais, des livres et des instruments nécessaires à leurs études.

Défense absolue est faite aux élèves de prendre part à aucune exécution musicale, autre que celles de l'établissement, de recevoir des leçons de maîtres étrangers ou d'enseigner eux-mêmes à prix d'argent.

Les branches de l'INSTRUCTION ARTISTIQUE sont au nombre de vingt-trois. Elles comprennent l'étude du solfège, du chant, de tous les instruments, l'exposition scientifique de toutes les matières qui se rattachent à la musique. Il serait, néanmoins, à désirer que l'esthétique et l'histoire musicale fussent plus catégoriquement développées au programme et devinssent classes obligatoires pour un plus grand nombre d'élèves.

L'INSTRUCTION LITTÉRAIRE comprend dix branches : la grammaire italienne, la littérature, l'histoire politique, la géographie, la littérature dramatique, l'histoire musicale, l'étude élémentaire de la grammaire et de la prosodie latine, la langue française, la calligraphie, la copie musicale, les mathématiques.

Un ecclésiastique est spécialement attaché au service de l'église du Conservatoire, et rétribué en cette qualité. Doivent fréquenter les instructions religieuses de ce prêtre, tous les élèves dont les familles en manifestent le désir.

L'école de composition a une durée de huit ans ; celles de violon et de violoncelle de huit ans ; celles de chant de sept ans ; celles de piano, d'orgue et de harpe, de sept ans ; celles des instruments de bois, de six ans ; celles de la contrebasse et des instruments de cuivre, de cinq ans.

(1) Un pensionnat de jeunes filles doit être établi dans quelques temps. Il le sera dans un local séparé, sous une administration distincte pour l'économat.

(2) Il y a quant aux jeunes gens 8 postes gratuits (*posti gratuiti*) pour la composition, 6 pour le chant, 5 pour le piano et l'orgue, 12 pour les violons ; pour les autres cours, 1 ou 2. Quant aux jeunes filles, ce seront 8 postes pour le chant, 8 pour le piano et 3 pour la harpe.

Cette division me paraît critiquable, en ce qui concerne l'école d'orgue. N'accorder que cinq postes gratuits pour l'orgue et le piano réunis, ne me paraît pas suffisant.

(3) Par un deuxième décret royal, l'âge d'admission a été quelque peu modifié. Il est aujourd'hui de 12 à 14 ans, Cf. Art. 8 du règlement de 1873.

Comme dans tous les grands Conservatoires d'Italie, le nombre des élèves est réglementairement limité pour chaque cours.

Indépendamment des postes gratuits dont nous avons parlé, le gouvernement met des bourses particulières de 900 francs à la disposition des élèves de la classe de composition et de ceux des classes de perfectionnement. Des concours spéciaux ont lieu à cet effet.

Il est permis, aux élèves de haute composition, de suivre à la fois les cours de plusieurs professeurs de la même branche. Cet article du règlement prouve que le Conservatoire de Naples veut être une grande école, une véritable université. Il y a cependant, à ce système, des inconvénients. Le principal est que le jeune compositeur devrait, pour ainsi dire, être plus érudit que ses maîtres, afin de pouvoir choisir lequel de plusieurs systèmes est le meilleur.

Les membres du Corps professoral sont nommés par arrêté royal et à la suite de concours. Quand une classe supérieure devient vacante, elle est confiée, autant que possible, au professeur de la classe inférieure. Les dames sont admises à se présenter aux concours, pour l'obtention des chaires qui concernent l'enseignement de la musique aux jeunes personnes.

Il y a obligatoirement de fréquents exercices partiels et généraux entre élèves. Ces exercices doivent se faire de préférence, quand aux ensembles, sur des œuvres de l'école de Palestrina ou de celle de Rossini (Art. 35 du règlement). Je suppose que cet article un peu bizarre disparaîtra tôt ou tard du règlement.

On y prescrit aussi les diverses sortes d'examens dont nous avons déjà parlé à propos de Bologne et de Florence. Les *Maestrini* et les *Maestrine* existent à Naples, comme ailleurs. Il y a même des *Primi Maestrini*, chargés de surveiller les autres.

Notons encore que l'étude du latin est OBLIGATOIRE pour les élèves de composition et pour ceux de la classe de chant (jeunes gens). Les cours de religion, de grammaire, de géographie, d'histoire et de mathématiques sont gradués, d'après l'âge des élèves.

Le Directeur du Conservatoire est chargé de veiller à l'unité dans l'exposition des principes, tant pour l'instruction classique proprement dite, que pour celle de l'art musical. Sous ce rapport cependant, je trouve à Naples moins de centralisation qu'ailleurs.

Il est admis que le *R. Collegio di Musica* ne prête son personnel qu'aux seules exécutions publiques qui, de temps immémorial, ont été faites avec le concours des Conservatoires napolitains. Le but principal des séances d'ensemble doit être de produire les élèves et leurs compositions et de rendre le public témoin de leurs progrès. Des solennités de ce genre, aussi fréquentes à Naples que le permet l'intérêt des études, sont, il faut bien l'avouer, rarissimes en Belgique et en France. A Paris, M. Ambroise Thomas, l'excellent directeur du Conservatoire, a commencé, depuis deux ans, à donner des concerts d'élèves. Toute la presse française y a applaudi.

Disons encore que l'administration générale du Conservatoire de Naples est confiée à un Conseil, dont le président est une personne notable choisie par le Roi. Le directeur du Conservatoire en est de droit le vice-président. Le Conseil se compose, en outre, de quatre personnes connues pour leur zèle et leur science, et de trois professeurs choisis par leurs collègues du Corps enseignant.

Le président actuel du *R. Collegio* est M. l'avocat Paladini, homme d'une haute distinction et d'un grand dévouement.

Voilà, Monsieur le Ministre, le résumé très-succinct d'une organisation magnifique, fruit de l'expérience des temps, objet constant de l'admiration de tous ceux que notre art a le don d'intéresser.

Le gouvernement paie au Conservatoire de Naples une somme annuelle de 45,995 fr. L'établissement a en plus de ses propres biens 40,220 fr. de revenus. Total 86,215 fr.

Ce que coûtent le pensionnat et le double externat, ce que rapportent, en revanche, les postes payants, devrait faire l'objet d'un petit travail spécial que mon temps, nécessairement limité, m'a empêché d'achever. Du reste, les questions pédagogiques intéressent plus que les affaires d'économat.

Au moment où je me trouvais à Naples, le Conservatoire préparait une séance de musique d'ensemble. Je ne manquais pas d'accepter l'invitation que MM. Paladini et Rossi m'avaient faite d'y assister. Cette circonstance me dispensait d'une visite détaillée dans la plupart des classes.

Avant de rendre compte de cet intéressant concert donné par les élèves, le 21 février dernier, je dois, Monsieur le Ministre, pour être complet sur *S. Pietro a Majella*, parler encore de ses archives et de sa splendide Bibliothèque. À la direction de cette vaste collection se trouve, depuis plus de cinquante ans, un ancien ami de Bellini, un savant illustre, un vieillard dont l'âge a respecté la verte vigueur, un homme que les gloires musicales de l'Italie ont passionné toute sa vie, M. le commandeur F. Florimo.

M. Florimo a commencé par réunir et cataloguer les manuscrits, les œuvres de tout genre délaissés par les anciens maîtres des Conservatoires napolitains. A trois reprises, il a parcouru l'Europe et a visité toutes les bibliothèques pour vérifier quels ouvrages Naples possédait en plus, pour se procurer ceux que *S. Pietro a Majella* n'avait point, enfin, pour rattacher à son précieux trésor les sympathies des compositeurs et des critiques.

Je n'en finirais pas, Monsieur le Ministre, si j'essayais de dresser ici la liste des manuscrits, des autographes précieux, des instruments historiques, des raretés de toutes sortes que possède la Bibliothèque de Naples. En ce moment, M. Florimo rassemble, pour les placer dans une des salles du collège, les portraits des musiciens célèbres de tous les pays, et il complète l'œuvre de ses longues et patientes recherches par la publication de deux volumes contenant les biographies de tous les maîtres napolitains.

Peu de musicologues, en Europe, ont donné des preuves d'un si long dévouement et d'une si profonde érudition. M. Florimo doit être compté, avec M. Gaspari de Bologne, M. Casamorata de Florence et avec d'autres infatigables chercheurs italiens, au nombre de ces hommes d'élite dont les services méritent les honneurs du marbre et du bronze.

Je reviens à la séance de musique d'ensemble du 21 février.

La petite salle de concert du Conservatoire de Naples est, par son exigüité, indigne du bel établissement auquel elle est destinée. Peu de personnes, deux ou trois cents à peine, y trouvent place pour assister aux exercices des élèves. J'ajouterais que sa sonorité laisse beaucoup à désirer.

Mais, à ces réserves près, quand j'aurai dit, Monsieur le Ministre, que j'ai entendu un quintette admirable pour harpe seule, de M. Rossi; un quatuor de flûtes, sans accompagnement; une fantaisie symphonique, écrite par le jeune Bellini, âgé de 17 ans, dirigeant lui-même l'orchestre; un chœur pour voix d'hommes et orchestre, composé par l'élève externe Martini; puis, des airs de chant, des fantaisies-solo pour trombones, pour cor, un splendide fragment symphonique de M. Rossi, le tout exécuté par les élèves, on comprendra que l'école de Naples se maintient au premier rang des écoles du monde (1).

Deux morceaux de chants interprétés par de jeunes personnes m'ont paru moins compris, moins soignés que ceux que j'avais entendus à Florence. Il est vrai que le grand air de soprano de la *Vestale* de Spontini et la belle cavatine de la *Gazza Ladra* de Rossini se trouvent être, le premier comme largeur du trait, la seconde comme élégance, finesse, virtuosité, au-dessus de l'âge et des moyens des demoiselles qui les ont chantés.

(1) Je joins à mon rapport (Annexes 8, 9, 10, 11 et 12) les programmes de cinq séances de l'année courante. Elles ont rivalisé d'intérêt.

J'ai constaté à Naples, à Rome, ailleurs, que la facture instrumentale est inférieure, en Italie, à celle de Belgique. On abuse dans tous les pays de l'usage des pistons et des cylindres pour les instruments de cuivre; les trombones, les cors notamment ont perdu, par l'emploi de ces moyens, leur timbre naturel. Mais, au moins, chez nous, l'ancienne couleur du son est-elle plus ou moins imitée et le mécanisme opère-t-il sans faire du bruit. A Naples, le solo de trombone, quelque bien joué qu'il l'a été par l'élève interne Léoni, m'a fait l'effet d'un solo de saxon-tuba. Le Conservatoire, évidemment, n'est pour rien dans cette infériorité de facture.

Le chœur, composé pour la séance du 21 février par l'élève Martini pour voix d'hommes seules avec orchestre, est plutôt une symphonie avec accompagnement de voix, qu'un chœur.—Je le répète: le chant d'ensemble sans accompagnement, tel que nous le comprenons en Belgique, est une branche toute entière à créer, du Nord au Midi de la Péninsule.

En revanche, Monsieur le Ministre, de ma vie je n'ai assisté à l'exécution d'une œuvre plus fraîche, plus jeune, plus primesautière que la Fantaisie Symphonique *Aurora* du jeune Bellini. M. le commandeur Rossi a pour principe de ne corriger que le moins possible les partitions de ses disciples. Et il a parfaitement raison. L'inexpérience elle-même constitue parfois un élément d'intérêt pour le public, et il n'est pas rare de voir de jeunes débutants trouver des effets et des couleurs que des maîtres consommés ne dédaigneraient guère. Je crois ne pas me tromper en prédisant que le nom de Bellini renaîtra glorieux pour l'art musical et que la renommée du jeune compositeur napolitain franchira un jour les frontières de son pays.

Ajoutons qu'à ces séances données par les élèves seuls, il y a quelque chose de particulièrement intéressant. L'animation, la vie, l'émulation de cette jeune population, la joie expansive avec laquelle elle se joint au public en cas de succès d'un condisciple, tout cela jette une chaleur communicative dans l'auditoire et produit facilement l'enthousiasme. J'estime que de semblables exercices publics offriraient un attrait exceptionnel à Bruxelles, à Gand, à Liège, à Anvers.

Au chapitre qui concerne la ville de Milan, j'aurai à parler de M. le commandeur Lauro Rossi, comme compositeur. Je me bornerai à dire ici que le fragment de son opéra: *Il Mestro e le Cantante* est d'une grande distinction et fait, non moins que le quintette pour harpes, le plus grand honneur à son auteur.

Je termine mon rapport sur le collège royal de *S. Pietro a Majella* par la liste des professeurs actuels du Conservatoire (1).

Instruction musicale.

Ecole élémentaire: MM. G. Turno, E. Krakamp, F. Musumein.

Ecole de chant: MM. A. Guercia, D. Scafati, E. De Roxas, B. Carelli.

Ecole de piano et de harpe: MM. E. Coop, B. Cesi, C. Palumbo, F. Simonetti, F. Scotti.

Ecoles d'harmonie et d'orgue: MM. L. Vespoli, C. Costa, N. d'Ariengo.

Ecoles de contrepoint et de composition: MM. P. Serrao, L. Vespoli, L. Rossi.

Ecoles d'instruments à cordes: MM. F. Pinto, R. Lambiase, G. Mari, G. Giarritiello, G. Negri, M. Lombardi.

Autres instruments: MM. G. Albano, L. Falcone, F. Pontillo, R. Carravajo, F. Poggi, D. Gatti, R. Fortucci.

Archiviste: M. F. Florimo.

(1) L'annexe No. 13 se compose des divers règlements réunis en une brochure.

Instruction littéraire.

Grammaire italienne : M. D. Poliferi.
 Eléments de style italien : M. E. Rocco.
 Littérature poétique et dramatique : M. C. Lanza.
 Géographie et histoire : M. Manginelli.
 Esthétique et histoire musicale : M. F. Polidoro.
 Droits et devoirs sociaux : M. A. Bracca.
 Langue française : M. G. Giannieri.
 Langue latine : M. G. Scherillo.
 Déclamation : M. F. Mastuscelli.
 Calligraphie : M. G. Minichini.
 Danse et maintien : M. L. Fazio.

Il y a, en plus, 15 *Maestrini* et 12 *Maestrine* pour venir en aide aux professeurs.

Le Conservatoire compte 71 pensionnaires, 84 externes du sexe masculin, 70 du sexe féminin; total : 225 élèves.

II

Sous ce deuxième paragraphe, je groupe, Monsieur le Ministre, différentes observations que j'ai encore recueillies relativement à la musique à Naples. J'y joindrai aussi quelques remarques à propos de la musique militaire en Italie. En ce pays, comme en Belgique, les orchestres de l'armée sont sans rapports directs avec la ville où ils tiennent garnison.

Le Municipale de Naples s'est spécialement occupé de l'enseignement populaire du chant. En 1871, à l'occasion de la réunion d'un grand congrès pédagogique, la question suivante a été posée :

"A quelle méthode faut-il donner la préférence pour l'enseignement populaire du chant choral? On n'exige pas que la méthode indiquée soit italienne, mais les auteurs de la réponse devront tenir compte de sa facilité, de sa précision et de la possibilité de l'appliquer tant aux classes primaires et moyennes qu'à celle des adultes."

Une commission fut constituée, sous la présidence de M. Filippo Coletti, pour la solution de la question. Les sept membres de la commission étudièrent successivement les systèmes Chevè, Wilhem et Marx. Ils trouvèrent, à chacun, certaines qualités, mais, d'un autre côté, de nombreux défauts. C'est alors qu'un des critiques les plus distingués de l'Italie méridionale, M. Michel-Charles Caputo, membre de la commission, ayant appris que sa propre méthode allait devenir l'objet d'un examen, se retira et laissa à ses collègues toute liberté d'appréciation sur ses principes.

Le système Caputo fut adopté. Il forme le résumé de ce que les autres ont préconisé d'utile, il écarte les inconvénients qu'on avait signalés, et propose bon nombre de choses que nous pratiquons depuis longtemps en Belgique, et dont nous trouvons très-bien.

Pour les musiciens amateurs qui voudront développer leurs connaissances de lecture musicale, je conseillerai aussi le *solfeggio parlato collettivo* de M. le chevalier Krakamp, professeur au Conservatoire. Les solfèges parlés sont encore rares. Celui de M. Krakamp sera utile aux amateurs et aux artistes.

J'ai parlé de M. Caputo. Ce musicologue est très considéré en Italie; sa collaboration au *Giornal di Napoli* constitue, depuis de longues années, le principal attrait artistique de cette feuille. M. Caputo est un critique éclairé, nullement systématique, disposé à reconnaître et à louer le bien partout où il le rencontre. Mais il est ferme autant que droit, et son érudition égale la loyauté de son caractère.

Naples possède aussi un journal spécial pour notre art. C'est le *Lunedì d'un Dilettante*. A cette feuille collaborent une douzaine de plumes musicales, toutes très-autorisées et par leur valeur respective, et par un zèle qui ne se dément point.

Enfin, il y a, dans cette ville, un célèbre établissement d'impression musicale. Il est dirigé par M. Félix Cottrau, dont la maison est propriétaire d'un grand nombre de compositions en tous genres. MM. Guillaume Cottrau, père, et Théodore Cottrau, fils, ont composé une cinquantaine de chansons populaires, que tout le midi de l'Italie sait par cœur.

Il convient, ici, de dire un mot des *Canzonette napolitane* et de leur vieille célébrité.

La vérité est que, pour rencontrer l'antique cantilène, ce n'est pas à Naples même qu'il faut l'aller chercher. L'ancienne mélodie, avec sa simplicité quasi diatonique, son rythme essentiellement irrégulier et coupé, ses restes de la mélodie grecque, existe encore, mais à la campagne, dans les montagnes, aux bords de la mer, toujours loin des villes. Dans son livre admirable sur la théorie et sur l'histoire de la musique, chez les peuples de l'antiquité, notre illustre directeur du Conservatoire royal de Bruxelles, M. Gevaert, se livre à une étude des plus intéressantes, celle de la génération des types mélodiques. Tant de refrains populaires trouvent leur origine dans le plain-chant, et, par lui, dans les modes primitifs de la musique des Grecs. Nulle part, en Europe, la thèse développée par M. Gevaert ne se démontre mieux que dans l'ancien royaume des Deux-Siciles. La question vaudrait, à elle seule, un voyage dans ces contrées, si belles, si exceptionnellement dotées par le Créateur.

Le chant populaire actuel de Naples, même les mélodies des *pifferari*, n'ont rien de commun avec les précieux restes de l'antiquité. C'est de la musique moderne, dans la tonalité et avec le rythme adopté par tout le monde, mais fraîche, pimpante et chantée avec un brio inimaginable. Plusieurs de ces chansons sont réellement belles et bien écrites. La maison Cottrau en a édité une centaine dans une seule collection.

Il me reste, Monsieur le Ministre, à dire un mot de la musique religieuse à Naples.

Elle n'y est pas meilleure qu'ailleurs. J'ai entendu exécuter à la cathédrale, à titre de plain-chant, une grand-messe dans le ton moderne de *sol*, ne différant du style transitionnel qu'en un point, c'est qu'il n'y avait pas de mesure!

Lorsque l'Épître ou l'Évangile durent un peu longtemps, il n'est pas rare de voir les organistes occuper l'attention publique par l'improvisation d'un morceau à fioritures, couvrant la voix du prêtre.

En fait d'accompagnement de plain-chant je n'ai rien rencontré qui soit à louer (1).

Quant à la musique proprement dite, il va de soi que les populations méridionales ont, sous le rapport des convenances du style religieux, d'autres idées que celles du Nord. Cela n'existe pas seulement en musique, mais en peinture, en sculpture, en architecture, dans tous les arts.

Le chant liturgique, exécuté par le peuple à l'unisson, selon la mode de l'Allemagne et de certains diocèses français, est inconnu à Naples. Ajoutons hardiment qu'un beau choral sévère, à quatre parties, y paraîtrait gothique, barbare, comme le paraissent, à maint Italiens, nos belles cathédrales du moyen âge.

Et cependant, Monsieur le Ministre, il existe dans le Midi de belles inspirations religieuses, accompagnées d'une belle harmonie, écrites le plus souvent pour une, deux ou trois voix. Elles sont simples, onctueuses, évoquées par une foi vive, par une sincère piété. Elles portent certainement l'âme vers Dieu.

Des critiques du Nord de l'Europe ont qualifié ces mélodies d'église de déclarations d'amour profane. Ces messieurs se trompent. Ils n'ont pas visité l'Italie. Ils ou-

(1) Son Eminence Mgr. le cardinal Riario-Sforza, archevêque de Naples, m'a fait l'honneur de me demander les livres de plain-chant des diocèses de Malines, de Liège et de Gand. Dès mon retour en Belgique, je me suis empressé de faire parvenir ces ouvrages au vénérable prélat.

VALE DE FLORE.

FLORIE'S WALTZ.

Par C. KINKEL.

GRAZIOSO. *pia.*

The first system of the waltz consists of two staves. The upper staff is in treble clef with a key signature of one sharp (F#) and a 3/4 time signature. It begins with a piano (*pia.*) and grazioso (*GRAZIOSO.*) marking. The lower staff is in bass clef with the same key signature and time signature. The music features a series of chords in the right hand and a steady bass line in the left hand. There are some 'x' marks above certain notes in the right hand.

The second system continues the waltz. It features similar chordal textures in both hands. The right hand has some triplet and four-note groupings. The system concludes with a *Fine.* marking.

for.

The third system begins with a forte (*for.*) dynamic. The right hand features more active melodic lines with fingerings (1, 3, 1, 4, 4, 3) and triplet markings. The left hand continues with a steady accompaniment.

for.

The fourth system continues the waltz with a forte (*for.*) dynamic. It features similar melodic and accompaniment patterns to the previous system, ending with a final chord.

3

The first system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef with a key signature of one sharp (F#) and a 3/4 time signature. It begins with a *pia.* dynamic marking. The lower staff is in bass clef with the same key signature and time signature. The music features a series of chords and melodic lines, with some notes marked with accents.

The second system of musical notation continues the piece with two staves. The upper staff in treble clef and the lower staff in bass clef maintain the key signature of one sharp and 3/4 time signature. The notation includes various chordal textures and melodic fragments.

The third system of musical notation features two staves. The upper staff in treble clef includes a *pia.* dynamic marking. This system introduces more complex melodic lines with triplets and slurs, while the lower staff in bass clef provides a steady accompaniment.

The fourth system of musical notation consists of two staves. The upper staff in treble clef contains several triplet markings (3) and slurs over groups of notes. The lower staff in bass clef continues with chordal accompaniment.

The fifth and final system of musical notation on the page consists of two staves. The upper staff in treble clef features various triplet markings (3) and slurs. The lower staff in bass clef concludes the piece with a final chord. The system ends with the instruction *D. C. al fine.*

blent que les moyens du beau sont multiples et dépendent des mœurs et de la civilisation. L'artiste remplit sa mission dès qu'il les emploie avec pureté d'intention. De fait, je n'oserais pas dire que le plus bel unisson populaire entonné sous les voûtes majestueuses de la cathédrale de Cologne, m'ait plus porté à la dévotion que la simple cantilène que j'ai entendu chanter, sur la route du Pausilippe, devant l'image d'une Madone, en pleine rue, par deux petites filles du peuple.

J'exprime, en terminant mon rapport sur la ville de Naples, tous mes remerciements à M. Le Riche, consul belge, pour les services qu'il a bien voulu me rendre dans l'accomplissement de ma mission.

Un mot sur les musiques d'harmonie militaire.

J'en ai entendu un grand nombre. Dans toutes les villes où je me suis arrêté, j'ai cherché à vérifier si les impressions que j'avais reçues à Rome devaient se confirmer en province. Je consigne mes conclusions sous la rubrique de Naples, parce qu'à partir de cette ville ma conviction a été faite.

Ces musiques sont inférieures à celles de Belgique, de France, d'Allemagne et surtout d'Autriche. Les proportions orchestrales sont défectueuses, le choix des morceaux manque, en général, de goût. Il n'y a pas de finesse, pas de couleur dans l'exécution, et les cuivres bas sont d'un éclat de son à briser le tympan des oreilles. Je suis porté à croire que le public italien n'aime pas les fantaisies développées, ces arrangements sur motifs d'opéras, si intelligemment et parfois si savamment combinés, avec effets de contraste et de gradation, *pots-pourris* charmants dans lesquels nos Snels, nos Hanssens, nos Bender, nos Staps, Labory, Schröder, Painparé, Van den Bogaerde et autres se sont fait une brillante réputation. Voilà peut-être l'excuse des chefs d'orchestre italiens, mais, en tout cas, sur dix concerts militaires donnés en Italie et sur dix donnés en Belgique, n'importent les régiments, j'estime que nous en aurions sept dépassant par l'intérêt du programme, par la valeur des solistes, par les nuances, la vigueur et les qualités d'ensemble, ceux de la Péninsule.

D'où provient cette infériorité? Je l'attribue à deux causes. D'abord à la facture instrumentale, qui est défectueuse; en second lieu, à la triste position sociale que la loi italienne fait aux chefs de *Banda*.

Je l'ai déjà constaté plusieurs fois dans le courant de ce rapport, les instruments, ceux de cuivre surtout, ne possèdent pas le timbre naturel du rôle qu'ils ont à remplir dans les *tutti*. La sonorité d'ensemble n'a pas les proportions voulues. Le système et les familles Sax ont été imités, mais avec toutes leurs exagérations. De plus, un instrument italien quelconque, pris isolément, vaut moins que son pareil fabriqué chez nous ou en France. Voilà la première cause d'infériorité.

Les chefs de *banda*, en deuxième lieu, sont de simples sous-officiers, ce qui est regrettable. Je me flatte d'être de ceux qui, il y a vingt ans, ont soutenu dans la presse belge la nécessité d'élever le rang de nos braves chefs militaires. Il faut habiter la province, pour savoir combien dans les petites villes, où tout le monde se connaît, le chef de musique sous-officier est isolé dans la société. Il est forcé de fuir les réunions du beau monde, malgré les égards que, le plus souvent, ses supérieurs ont pour lui. Médiocrement rétribué, il doit chercher dans le produit de leçons payées un accroissement de ressources, et il ne lui reste que tout juste le temps de diriger ses répétitions d'ensemble, au lieu de pouvoir instruire chaque musicien gagiste en particulier.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de m'arrêter encore un instant sur ce sujet qui intéresse autant la Belgique, que la France et l'Italie.

Grâce aux brochures publiées par M. le général Trumper, nos règlements belges sont aujourd'hui modifiés, et il

est devenu possible aux chefs de musique dans l'armée d'arriver au grade de lieutenant, après un certain nombre d'années de service. Mais la loi actuelle est-elle suffisante? Je ne le crois pas.

Je conseillerais pour notre pays, comme pour l'Italie, où cela est encore bien plus nécessaire, l'adoption des mesures proposées récemment pour la France par M. Descoins, chef de musique au 34^{ème} de ligne de ce dernier pays.

M. Descoins le dit très bien, le corps de musique est et doit être considéré comme une compagnie. Ce principe posé, il en résulte qu'en Italie, ces compagnies n'ont que des soldats et un sergent-major; en France et en Belgique un sous-officier et parfois un lieutenant.

M. Descoins trouve que ce qui manque aux orchestres militaires, c'est un noyau de professeurs rattachés au régiment par une paie suffisante. Il voudrait qu'il y eût, outre l'officier de musique, deux musiciens traités sur le pied des sergents-majors et quatre assimilés aux sergents. Ce sont là, dit M. Alfred d'Aunay, à qui j'emprunte ces détails, des positions modestes mais suffisantes, et qui décideraient maint musiciens à renoncer aux déboires des positions civiles. Elles auraient de l'analogie avec celles des *maestrini* dans les Conservatoires italiens.

Enfin, M. Descoins demande que certains directeurs puissent parvenir jusqu'au grade de capitaine, et il prouve que la question financière n'est pas mêlée aux réformes qu'il préconise.

Pour l'Italie, M. Déselé, que je crois également être chef de musique dans l'armée, vient de faire un travail analogue à celui de M. Descoins, en France. S. E. le Ministre de la Guerre d'Italie a autorisé M. Déselé à livrer sa notice à la publicité.

Je termine ici cette petite digression. La question est des plus intéressantes au point de vue de la propagation de l'art. Les musiques militaires jouiront toujours d'une réelle influence au point de vue populaire.

A Continuer.

NOUVELLES ARTISTIQUES CANADIENNES.

—La *Gazette de Sorel* du 29 mars contient une intéressante *Chronique musicale*, signée "De Prévert".

—M. J. Sheridan s'est démis de la charge de maître de chapelle de la Cathédrale qu'il remplissait depuis trois ans.

—Nous apprenons que le chœur des enfants des Frères de Sorel, sous la direction du Révd. Frère Nereus, fait de très-sensibles progrès.

—Son Excellence le Gouverneur-Général et Son Altesse Royale ont gracieusement consenti à devenir les patrons de la Société Chorale d'Ottawa.

—La livraison de février de la *Revue de Montréal* contient une intéressante chronique, de M. G. Couture, sur les événements musicaux de 1878.

—La fanfare de Beauport et M. Calixa Lavallée ajoutaient à l'éclat du concert de la St. Patrice, donné à Québec par l'Institut Littéraire Irlandais.

—A l'occasion de la solennité de St. Joseph et des Quarante Heures, le chœur de chant de l'église St. Jacques a exécuté la messe à voix d'hommes de Van Bree.

—Nous recevons de la maison C. J. Whitney, de Détroit, Mich., une romance due au talent fécond de M. Salomon Mazurette, et intitulée *Forever and forever*.

—Le chœur de Notre-Dame a chanté, à la solennité de St. Joseph, sous la direction du Révd. Messire Desrochers, la messe à voix égales de Battmann (op. 40).

—A une séance musicale et dramatique donnée par les élèves de l'Académie St. Antoine, le mardi 25 mars dernier, M. François Boucher, violoniste, a exécuté l'*Andante Caprice* de DeBériot.

—M. Max. Eichorn a donné un *recital* de cithare, au magasin de musique de M. Hecker, le vendredi 21 mars. Il réunit une cinquantaine d'auditeurs, et exécuta avec habileté sur son instrument favori un programme varié et intéressant.

—Mandé à Ottawa par M. le col. De Winton, notre violoniste canadien, M. Oscar Martel, s'y est fait entendre à Rideau Hall, mardi le 25 mars, en présence de Son Excellence le Gouverneur Général et de la Princesse Louise.

—Les nombreuses occupations de M. le Dr. MacLagan l'ayant obligé de se retirer de la direction de la Société Philharmonique de cette ville, M. Joseph Gould, musicien de goût et de talent, le remplacera comme directeur, jusqu'à l'expiration de la présente saison musicale.

—M. A. J. Boucher aura complètement terminé son déménagement et ouvrira son nouveau magasin de pianos, d'harmoniums et de musique au "Bloc Beaudry," No. 280 rue Notre-Dame (entre les magasins de MM. H. Beaudry et R. Sharpley), le lundi de Pâques, 14 avril prochain.

—La galerie de peinture de l'Université Laval vient de s'enrichir d'un fort joli tableau, dû à la générosité de M. l'abbé F. X. Tessier, curé de St. François de la Beauce. Cette peinture, dont l'original est attribué à Raphaël, représente la Vierge, assise sur le gazon, et tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus.

—Le pianiste, compositeur distingué, M. Frédéric Boscovitz, notre ci-devant concitoyen, de retour de Paris, a passé dernièrement quelques jours à Montréal. Dans un concert classique qu'il y a donné, au Synod Hall, le 31 mars, il a exécuté la *Danse Macabre* de Saint-Saëns, la *Marche d'adieu de Lémora* de Raff et plusieurs autres compositions remarquables.

—Le 25 mars dernier, M. Calixa Lavallée a exécuté devant Son Excellence le Marquis de Lorne et S. A. R. la Princesse Louise, une cantate de sa composition. La Princesse Louise aurait témoigné le désir d'entendre la cantate à grand orchestre et avec les chœurs complets, à Québec. Elle a beaucoup admiré l'exécution brillante de notre pianiste canadien.

—Le Corps de musique de la Cité a donné un concert à la Salle des Artisans, lundi le 24 mars. L'assistance était très-nombreuse, et les auditeurs ont paru se retirer enchantés de la soirée. Les solistes de la circonstance étaient MM. E. Lavigne, cornetiste, Max; Eichorn, cithariste, J. B. Geay, clarinettiste, Maddelena, flûtiste, et Reischling, violoniste, qui a exécuté l'*Élégie* de Ernst et le *Menuet* de Boccherini.

—Une lettre récente adressée à M. le Dr. Desjardins de cette ville, par M. Théodore Dubois, professeur d'harmonie au Conservatoire de Paris, rend témoignage du talent artistique réel de M. G. Couture. Le mérite musical de ce monsieur a déjà reçu, du reste, sa confirmation officielle par l'obtention d'un 1er accessit d'harmonie, qui fut décerné à M. Couture à la distribution des prix du Conservatoire de Paris, en 1875.

—Le trompette-major Walsh, le conducteur populaire du corps de musique de la Batterie B, de Québec, est décédé à la Citadelle de cette ville, le 2 mars. Son inhumation eut lieu avec les honneurs militaires : le service fut chanté à l'église St. Patrice. Le corps de musique qu'il avait dirigé pendant plusieurs années, avec une si grande habileté, ainsi que celui du 8ième Carabiniers Royaux accompagnaient le cortège funèbre.

—Notre cantatrice Haut-Canadienne, Mme. Emma Beebe Caldwell (de Hamilton), vient de terminer une tournée artistique dans les principales villes de l'Etat de New-York. Elle était accompagnée du pianiste J. N. Pattison, (auteur du *Lever du Soleil*, mazurka,) du violoniste Otto Doesenbach et du baryton F. Bottuni. Les journaux locaux décernent force compliments à la troupe.

—Le 13 mars, Mme. Defoy, habile professeur de musique de cette ville, donnait dans ses salons, une intéressante soirée musicale, à laquelle prenaient part Mlles. Morrison-Fiset, Sym, Lanctot et Fournier, ainsi que M. A. Desève. L'auditoire nombreux et appréciateur qui assistait à cette séance parut non moins enchanté du programme exécuté que convaincu de l'excellence de la méthode d'enseignement suivie par Mme. Defoy.

—L'*Abeille* nous apprend que la partie musicale de la célébration de la fête nationale irlandaise au Petit Séminaire de Québec n'a pas été moins brillante que la partie littéraire. *Vienna Galop*, joué par MM. les abbés G. Fraser et E. Paradis, un solo d'Euphonium exécuté par M. McKernan, des chœurs chantés à l'emporte-pièce par plusieurs amateurs, les joyeuses fanfares de la Société Ste. Cécile,—tout réussit à merveille.

—A la récente fête du patron de l'Irlande, M. J. A. Fowler, organiste à l'Eglise St. Patrice, y a fait exécuter, par son chœur de voix mixtes, renforcé par plusieurs des meilleurs amateurs de Montréal, et avec accompagnement d'orchestre, la brillante *Messe Impériale*, en ré, de Haydn. La soliste de la circonstance, Mlle. Morrison-Fiset, a fait entendre, à l'offertoire, l'*Inflammatus* du *Stabat* de Rossini, avec accompagnement du chœur et de l'orchestre.

—Le dimanche, 23 mars, solennité de St. Joseph, le chœur à voix d'hommes, du Gesù a exécuté, pour la première fois à Montréal, la messe en *mi bémol*, op. 40, de Battmann, avec accompagnement d'orchestre. Nous notons, avec plaisir, le zèle que les membres nombreux de cet excellent chœur continuent à déployer, et nous reconnaissons dans les progrès rapides qu'ils ont accomplis la preuve la plus sensible de leur assiduité et de leur application sérieuse.

—Son Honneur M. S. Rivard, notre nouveau maire, a inauguré son administration par une sage mesure qui intéresse à la fois l'art et la moralité publique. Informé qu'une troupe étrangère annonçait à l'un des théâtres de cette ville, des représentations obscènes, il donna à la police des ordres péremptoires de mettre une prompte fin à ces immoralités, par l'arrestation immédiate des coupables. Cette démarche salutaire eut l'effet désiré, et débarrassa la ville de cette troupe scandaleuse.

—M. l'abbé Venner, du diocèse de Chatham, N.B., chantait sa première messe à l'église St. Jean de Québec, le 24 mars. A cette occasion la *Messe Royale*, harmonisée, fut chantée par l'Union Musicale. Au Graduel, un *Ave Maria* fut admirablement interprété par Mme. Levasseur, sœur du jeune prêtre célébrant. Le *Te Deum*, chanté par les chœurs des deux orgues, termina cette imposante cérémonie. A la sortie, le corps de musique de "l'Union Musicale" fit entendre un magnifique morceau.

—L'encanteur M. Shaw, qui a inondé le pays de pianos "V. sc." "Hale," et d'autres de cette classe, se plaint, dans une lettre publiée dans le *Star* du 21 Mars, des droits élevés justement imposés sur la pacotille musicale américaine. Loïn de partager le sentiment de M. Shaw, nous nous réjouissons, au contraire, de cette louable démarche du gouvernement, qui tend à protéger les instruments de qualité supérieure, tels que nos "Hazelton," et qui en favorisera l'introduction dans ce pays.

—Le concert donné à la Salle académique du Plateau par les jeunes aveugles de l'Asile Nazareth, le jeudi 6 mars dernier, a rencontré, comme d'habitude, les sympathies d'un public appréciateur nombreux, et a démontré, une fois de plus, toute la supériorité de la méthode d'enseignement du piano et du chant suivie dans cette institution par Mlle. Euvrard,—et du violon par M. François Boucher. Fidèle à son dévouement constant, M. l'abbé Martineau

ajouta à l'intérêt de la soirée déjà si attrayante, par un charmant entretien.

—Le premier de trois concerts classiques de chambre, annoncés par M. F. Barnes, a eu lieu au Synod Hall, mardi le 18 mars. On y entendait, entre autres choses, le *Gipsy*, trio de Haydn, avec une sonate de Beethoven, exécutée sur le violon par M. Reischling, et le trio, en *ré mineur*, de Mendelssohn: Faute de répétitions suffisantes probablement, la musique concertante laissa à désirer sous le rapport de l'ensemble et de la justesse. Dans son exécution au piano, M. Barnes a été admirable et a pleinement confirmé la haute réputation d'artiste qu'il s'est fait depuis son arrivée en cette ville.

—Voici les dispositions du nouveau tarif affectant les articles de musique. Les pianos carrés n'ayant pas plus de 7 octaves, portent une taxe spécifique de \$25,—tous autres pianos carrés de \$31,—tous pianos droits, de \$30 également,—les pianos à queue, de \$50; plus un droit *ad valorem* de 10 par cent sur chacune des classes ci-dessus mentionnées. Les planches de musique gravées, sur métal ou sur bois, paient 20 par cent *ad valorem*. Les harmoniums n'ayant pas plus de 2 jeux, un droit spécifique de \$10,—plus de 2 mais pas plus de 4 jeux, \$15,—plus de 4 jeux mais pas plus de 6, \$20,—plus de 6 jeux, \$30; plus sur chaque classe d'harmoniums, un droit *ad valorem* de 10 par cent. Toute musique imprimée ou gravée, en feuille ou reliée, paye au poids, 6 centimes par livre.

—Nos importations européennes du printemps, que nous venons de recevoir par le vapeur *Circassian*, comprennent, entre autres nouveautés de mérite, un charmant "caprice" pour piano, intitulé *Pluie d'Etoiles*, par Gobbaerts, l'auteur estimé de "Souffle embaumé,"—et un morceau caractéristique, intitulé *Souvenir du Canada*, par Ludovic, le compositeur populaire de "Fleur d'oranger." Ces deux publications sont éditées par la célèbre maison Schott, et sont dédiées—la première à Madame A. J. Boucher, la seconde à M. A. J. Boucher. Nous remercions cordialement éditeurs et auteurs pour cette attention délicate, que nous considérons un hommage gracieusement adressé par eux au public musical canadien, auprès duquel nous avons eu l'avantage d'introduire les superbes publications et les ravissantes compositions de ces éditeurs et auteurs renommés.

—M. Boucher inaugure dans son magnifique établissement de musique (bloc "Beaudry," No. 280, rue Notre-Dame,) une entreprise d'un genre tout nouveau, et qui ne manquera pas d'offrir des avantages réels en même temps qu'un attrayant délassement au public musical en général. Il s'agit d'un *Cabinet de lecture musical* que M. Boucher vient d'installer, au grand complet, dans son superbe magasin. On y trouve, sur d'élégants rayons, une profusion de journaux artistiques, de dates récentes, comprenant les principales revues musicales de la France, de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Italie, des Etats-Unis et du Canada. La salle de nouvelles de M. Boucher est ouverte *gratis* au public musical, tous les jours de 8 a.m. à 7 p.m., sans restriction aucune autre que le maintien du bon ordre et la défense d'enlever ou de mutiler les journaux exposés. MM. les professeurs, les amateurs,—tous ceux en un mot qui s'intéressent à l'art musical—sont cordialement invités à profiter de l'avantage précieux qui leur est si libéralement offert.

—Encore une importante lacune de comblée. Afin d'obvier à la regrettable nécessité où se trouvaient, depuis si longtemps, professeurs et maîtres, de recourir à des séries de petits morceaux usés, d'un arrangement très-souvent incorrect, et dépourvus de toutes qualités de style ou de bon goût, pour les offrir à leurs élèves commençants, comme premiers délassements ou récréations d'études,—la maison A. J. Boucher vient de publier une admirable petite collection d'*airs nationaux Canadiens*, d'un arrangement extrêmement facile, dans les différents tons les plus usités, et soigneusement doigtés. M. Boucher n'a pas cru pouvoir mieux s'adresser pour ce service important qu'à M. Streabbog, auteur expérimenté d'une foule de collections faciles, justement estimées par les jeunes élèves aussi bien que par les professeurs. M. Streabbog, sans aucunement s'éloigner de la simple mélodie canadienne, a su revêtir ce petit tra-

vail des formes les plus gracieuses, qui en font des pages charmantes, en même temps qu'elles popularisent chez nos petits musiciens canadiens les ravissantes traditions musicales de nos pères. La collection porte le titre approprié de *LES ANCIENS CANADIENS*: elle comprend déjà les airs suivants: *A la claire fontaine*, *Vive la Canadienne*, *C'est la belle Françoise*, *En roulant ma boule*, *Nous n'irons plus au bois* et *Un Canadien errant*. Le prix de chaque morceau n'est que 25 centimes.

Concert burlesque.—Vendredi soir, le 14 mars, une foule compacte remplissait les banquettes du *Perry's Hall* où le professeur Hewitt devait donner un concert. Le professeur est un vieil excentrique qui se croit le premier ténor anglais; tous ses auditeurs sont des farceurs qui saluent son arrivée sur la scène avec des trognons de chou, des pommes incuites et des oranges en voie de décomposition. Les dilettanti expriment leur admiration avec des trompettes de vaches et des clés forcées. Le ténor chanta plusieurs chansons comiques d'une voix cassée qui excita une tempête dans la salle. Des banquettes furent désarticulées, des chaises furent lancées sur le proscenium. A la fin de la séance, l'impressario présenta au ténor anglais une adresse enluminée, peinte grossièrement sur un rouleau d'une vingtaine de verges de coton qui furent hissées au plafond. C'était un amphigoni des plus ridicules, écrit en caractère grotesque, à moitié rébus, à moitié hiéroglyphes. On présenta au professeur Hewitt un tableau à l'huile représentant son portrait. Lorsque la peinture fut exposée à l'admiration des gavroches de la galerie, elle reçut une trombe d'œufs pourris. Bref, la séance du professeur Hewitt a été la plus amusante que nous ayons vue depuis bien des années.—*La Minerve*.

—Les amateurs sorelois ne font pas les choses à demi. La dernière séance donnée par eux, le 20 du mois dernier, au bénéfice de la Société St. Vincent de Paul de Sorel, était rien moins qu'une charmante représentation opératique et dramatique. On avait choisi pour pièce de résistance de cette attrayante soirée le drame lyrique en acte, *Une nuit de Noël*, musique de Victor Luc; et malgré les difficultés sérieuses que renferme cette partition, elle fut néanmoins admirablement interprétée par Madame Fosbrooke (la baronne de Rosenberg), Mlle. Joséphine Roy (Monica), Mlle. D. Desjardins (Mme. Grafenberg), Mlle. M. Cartier (Edwig Blum), Mlle. A. Charbonneau (Margaretta), Mlle. A. Desjardins (Lisbeth), Mlle. Paulet (Nannerl), et Mlle. Lacroix (la comtesse de Lerbach). De fréquents applaudissements récompensèrent ces aimables artistes de leurs peines et de leur bon vouloir et une magnifique recette de près de \$100 dit assez éloquemment jusqu'à quel point leurs généreux efforts ont été favorablement appréciés par l'intelligent public musical Sorelois.

Plusieurs jolis morceaux de piano, quelques-uns avec violon *obligato* par M. A. Courchène (des Trois-Rivières), ainsi que quelques morceaux de chant (parmi lesquels on a surtout admiré *l'Orphelin Alsacien*, interprété par M. Quéry, jeune), diversifièrent agréablement les intermèdes de la soirée. On signale encore très favorablement l'accompagnement au piano de M. Gariépy,—le concours obligeant de la fanfare de Sorel, et—*last tho' not least*—la direction habilement réussie de M. Ulric Barthe, dont la patience, le zèle et la bonne volonté ont triomphé de tous les obstacles, et auquel revient, par conséquent, la large part de cet éclatant succès.

—:o:—

APPRECIATION DU RECENT ARTICLE DE M. N. LEGENDRE, SUIVIE DE QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LA MUSIQUE.

—:o:—

DETROIT, 15 MARS 1879.

Monsieur le Rédacteur,

Ayant pris connaissance de l'excellent article de M. N. Legendre, sur "l'Art et les Artistes au Canada," que vous avez reproduit dans l'avant dernier numéro du "*Canada*

Musical, qu'il me soit permis d'exprimer mon appréciation sincère de la justesse des idées émises dans cet écrit, qui renferme des considérations si importantes dans l'intérêt du pays. Il n'est que trop vrai que le Canada n'encourage pas assez les arts; et cependant, que de talents supérieurs on y rencontre. En effet, la musique semble innée chez le Canadien; c'est, chez lui, un goût naturel, qui ne demande que les moyens de se développer. On compte, par centaines, les personnes douées de voix magnifiques et d'organisations remarquables pour la musique instrumentale: habilement enseignées, elles ne manqueraient pas de faire leur marque dans le monde musical. Malheureusement, on se borne à admirer un beau talent,—on lui prodiguera souvent un encens adulateur,—mais on ne lui donnera pas les moyens de se développer.

Pourquoi n'y aurait-il pas au Canada, une société établie dans le but de procurer les fonds nécessaires pour envoyer tous les ans, un ou deux de ces talents d'élite étudier dans les Conservatoires de l'Europe? Dans certaines villes de l'Europe le gouvernement paye libéralement des professeurs de musique pour enseigner aux enfants pauvres. Il est toujours pénible de rencontrer des personnes de talent qui n'ont pas les moyens de s'instruire. A ce propos j'émettrai une suggestion. Pourquoi les professeurs de musique ne prendraient-ils pas de temps à autre un enfant pauvre, doué de talent, et ne lui donneraient-ils pas l'instruction musicale *gratis*? Ce serait un moyen généreux et efficace d'encourager l'art.

Ne serait-il pas possible d'établir à Montréal ou à Québec un Conservatoire, sous une direction compétente,—dont les frais, relativement peu considérables, seraient payés par le gouvernement. Si l'une de ces deux grandes villes possédait une telle institution, le Canada grandirait bien vite sous le rapport artistique et ne resterait pas longtemps inférieur aux pays de l'Europe, non plus qu'aux Etats-Unis. S'ils y rencontraient plus d'encouragement, les artistes Européens et Américains se rendraient plus souvent au Canada: or, entendre de la bonne musique, bien exécutée, est aussi un puissant moyen de s'instruire et de développer le goût artistique. A Détroit, nous sommes beaucoup plus favorisés sous ce rapport; car, aucune compagnie en renom ne manque de visiter cette ville; et tandis que fort peu se rendent au Canada. Je dois dire en toute justice,—et les preuves en sont évidentes,—qu'ici on reconnaît l'artiste, on l'apprécie et on le traite en artiste.

Le talent est une puissance qui existe indépendamment du concours de l'homme; son absence ne peut être suppléée par le professeur le plus habile. C'est ce pouvoir dont dispose l'artiste qui exerce sur nous son ascendant, avec une force si irrésistible. C'est cette puissance secrète qui communique au morceau de musique le plus simple un charme indescriptible, et qui prête à l'interprétation de la composition de l'œuvre la plus classique ce que je ne sais quoi qui fait que—l'un et l'autre—parlent également au cœur.

C'est un fait bien déplorable que grand nombre de personnes dépourvues de talents artistiques, se croient néanmoins appelées à la carrière de l'enseignement musical: c'est là assurément un des grands obstacles dans le chemin de l'avancement de la musique dans notre pays.

Un musicien devrait encore savoir quelque chose de son art: et cependant combien de nos professeurs peuvent prétendre à une connaissance—très imparfaite même—du passé de la musique? Il est très-regrettable qu'il y ait si peu de professeurs qui se mettent au courant de la littérature musicale. Plusieurs même ne lisent jamais un journal artistique. Et cependant, comment les professeurs peuvent-ils être informés de la condition des affaires dans le monde musical, autrement que par le moyen de ces messagers? Par quelle voie les musiciens entendront-ils parler du mérite des nouveaux ouvrages d'art, ainsi que des divers autres travaux des artistes, si ce n'est par l'intermédiaire de la presse musicale. Quelle personne s'intéressant tant soit peu à la musique, je suis tenté de le demander, peut se

passer d'une revue musicale, et prétendre en même temps être un musicien intelligent? A part les journaux artistiques, il y a encore de nombreux ouvrages de grande valeur, qui pourraient être utilement consultés: l'espace ne nous permet pas de les énumérer ici.

Permettez-moi d'ajouter un mot à propos de critique musicale. Pour critiquer la musique convenablement, il faut la juger sous plus d'un aspect. Plusieurs jugent abstraitement des mérites d'une composition ou d'un exécutant. Ayant une règle à eux, ils jugent dans leur *exclusivisme*, que tout ce qui n'y est pas conforme est indigne de leur attention. On doit prendre bien des choses en considération lorsqu'on critique les autres: une personne qui a la prétention d'aborder une composition difficile mérite d'être critiquée plus sévèrement qu'une autre qui ne joue que des choses simples. Dans un concert donné par des artistes, nous sommes en droit d'attendre de la musique exécutée au parfait; avec des amateurs nous devons être plus indulgents. Certaines personnes n'ouvrent la bouche que pour flatter; d'autres ne daignent jamais parler que pour blâmer. On doit encourager plutôt que décourager, tenir compte des petits succès et des bonnes qualités de l'exécutant, et, s'il y a matière à critique, réprimander alors en termes polis et bienveillants. Pour conclure, soyons convaincus, que le Canada est riche en brillants talents artistiques; et en adoptant les moyens suggérés ci-dessus il prospérera dans le domaine des arts tout aussi bien que la France et l'Italie.

SALOMON MAZURETTE, *Pianiste*,

No. 19 Park Place, DETROIT.

—:o:—

CORRESPONDANCE BELGE.

(Spéciale au Canada Musical.)

—:o:—

XXIV

LIEGE, CE 5 MARS 1879.

BRUXELLES.—La société royale de chœurs, la Légia, de Liège, a donné au commencement du mois écoulé un brillant concert à l'Alhambra au bénéfice, à compte à demi, des crèches bruxelloises et liégeoises. La belle phalange après avoir exécuté *Les Emigrants Irlandais*, de Gevaert, le *Super flumina Babylonis*, de Ferdinand Hiller a ensuite donné au public de la capitale la primeur des *Chasseurs de Chamois* de M. Eugène Hutoy, fondateur-directeur des concerts populaires de Liège. Ces trois œuvres du plus grand mérite et les exécutants au nombre d'environ cent dix, ont été l'objet d'ovations des plus flatteuses. Il en a été de même pour Mlle. América, cantatrice, et Eugène Isaye, violoniste. Rappels, couronnes, rien n'a manqué à la fête, et la recette a été très-fructueuse. Au double point de vue, philanthropique et artistique, le but a été atteint. *Le Timbre d'Argent* de M. Camille Saint-Saëns, suivant en cela la filière des opéras rejetés à Paris pour une raison ou pour une autre, et repris à Bruxelles avec succès, le *Timbre d'argent* a complètement réussi à la Monnaie. M. C. Saint-Saëns, après bien des soucis, en butte souvent à la malveillance et à l'esprit de parti-pris a enfin vu se réaliser ses plus chères espérances, celles de la réussite au théâtre. En effet, en trois jours, trois ouvrages lyriques ont été représentés, savoir: *Etienne Marcel*, grand opéra, à Lyon, *Le Déluge*, oratorio, à Paris et le *Timbre d'argent* à Bruxelles. Ce dernier est monté avec les décors rachetés par la direction à la vente du Théâtre Lyrique, où il avait échoué il y a deux ans; l'exécution a été magnifique, féérique même, disons le mot puisque du reste le livret le demande ainsi.

M. Jehin vient d'être nommé professeur-adjoint d'harmonie au Conservatoire. Il nous est impossible de savoir le fin mot de la chose, quant à la nomination de M. Gevaert à la place d'inspecteur général des écoles, académies et conservatoires de musique du Royaume, vu le chassé-croisé et les articles contradictoires des journaux qui tentent de tenir leurs renseignements "de source certaine." Le mot est stéréotypé.

Le 2d concert du Conservatoire a été affecté à l'exécution de *Acis et Galatée* de Haendel et de la 8e symphonie de Beethoven.

Au 5e concert populaire, *Harold en Italie* de Berlioz, l'ouverture des *Maitres-Chanteurs* de Wagner, et des fragments des *Erynnies* de M. Massenet formaient la partie symphonique. Mlle Marie Tayau, violoniste, y a fait entendre le beau concerto romantique de M. Benjamin Gadaud.

Le 3e concert donné par l'Association des Musiciens avait attiré la foule des dilettantes. Mlles Elly Warnots, cantatrice, et Elisa Ruytinx, pianiste, MM. Dauphin, de la Monnaie, et Lichtenberg, le jeune violoniste, élève favori de Wieniawski, ont été fêtés très chaleureusement.

Le quatuor, Cornélis, Jehin, Gaugler et Jacobs à qui il vient d'être conféré le titre de quatuor du Conservatoire, a donné, lors de sa sixième soirée, le quatuor en ré de Haydn et celui en fa (op. 18) de Beethoven. Plusieurs de ces messieurs ont en outre fait entendre quelques-unes de leurs compositions.

GAND.—Très-beau le concert du Willems-Genoot-Schap où l'on a exécuté la cantate dramatique *La Syrène* de M. Alfred Tilman, la même qui valut au jeune artiste le second prix de Rome il y a 3 ans, croyons-nous.

ANVERS.—Il y a à signaler la reprise de *Curmen* au Théâtre Royal, avec Mlle Gérald, la charmante créatrice du rôle à Anvers et à Liège.

BRUGES.—Le trio pour piano, violon et violoncelle de Ries et celui non moins beau de Bargiel qui ont été joués à la seconde séance de musique classique, ont été applaudis à leur juste valeur.

La réunion musicale a fait entendre le 13 février l'ouverture de *Romeo* de Steibelt, celle de *Ruy Blas* de Jules Busschop et la Sarabande espagnole du XVIIe siècle de Jules Massenet.

MONS.—Voici le programme tel qu'il est connu du festival qui aura lieu les 5 et 6 juillet prochain, en cette ville :

1ERE JOURNEE.

- 1—Symphonie en ut mineur No. 5—Beethoven.
- 2—Madrigal (Le Vœu)—Roland de Latre.
- 3—Jacqueline de Bavière, oratorio historique poème de Hiel—Jean Van den Eeden.
- 4—Ouverture pour le 25e anniversaire du règne de Léopold I—Ch. L. Hanssens.
- 5—Jacques Van Artevelde, cantate—Gevaert.

2DE JOURNEE.

- 1—Andante et finale de la symphonie en mi bémol—F. Fétis.
- 2—Virtuose.
- 3—Un dernier rayon de soleil (fragments), oratorio—Gustave Huberti.
- 4—Virtuose.
- 5—Œuvre symphonique—Th. Radoux.
- 6—Rubens-Cantate—Peter Benoit.

LIÈGE.—Deux séances consécutives au Collège Saint-Servais ont, comme toujours, attiré un grand concours de monde. A la première on a beaucoup applaudi l'*Invocation de Lamartine*, mise en musique par le Père A. de Doss. La seconde presque entièrement affectée aux œuvres de cet infatigable compositeur, a permis de savourer la charmante "pochade" *Le Trait d'Union*, et un vaudeville non moins gai. Bref, séances réussies à souhait et nouveau succès pour les œuvres du P. de Doss.

Une belle soirée donnée le 14 février par le cercle musical des Amateurs, a permis d'applaudir un jeune prodige. Mlle Juliette F., fille d'un honorable avocat de notre ville, dans le concerto en ré mineur pour piano avec "accom-

pagnement d'orchestre" de Mendelssohn, et dans une fantaisie pour violon, *Lucrezia Borgia*, de Singelée, avec accompagnement de piano. Ce tour de force a été exécuté par une enfant de huit ans et demi, qui est non seulement pianiste et violoniste, mais solfégiste-lectrice de première force. Si avec de pareilles dispositions elle ne devient pas célèbre, c'est à faire dégoûter à tout jamais ceux qui ressentiraient en eux quelque chose d'artiste. Le 1er concert du Conservatoire (le mercredi 19 février) avait au programme la jubel-ouverture de Weber et les *Ruines d'Athènes* de Beethoven. Voilà de quoi pour messieurs de l'orchestre et les chœurs. Mme Celine Ritter a dit avec grand art un air de Lotti "Pur dicessi," et celui de Paul et Virginie de M. Massé, celui même qui écrit spécialement pour elle, contribua pour beaucoup à établir la réputation dont elle jouit aujourd'hui. M. Théodore Ritter qui avait introduit sa jeune sœur auprès du public liégeois, qui le connaissait déjà, s'est fait applaudir dans le concerto en ut de Beethoven et dans une transcription de l'*Arlésienne* du regretté Bizet. Bref il faudra Joachim au 2nd concert pour ternir quelque peu cette belle soirée du 19 février. Il me reste encore beaucoup à vous dire, mais cette correspondance longue me fait penser que la parole est d'argent et le silence d'or.

RIGOBERT.

—:—

Abonnements reçus dans le cours du mois.

—:—

Pour mai 1878-79.—Mlles. Z. Marcellin, A. Lemaître, Lamotte,—K.R. M.M. A. Masson, Desrochers,—La Bibliothèque de la Législature de Québec, M.M. F. Sénécal, Alf. Larocque, fils, Ed. Marchand, L. Dérome, A. A. Trottier, M. Bellemare, J. N. Beaudry, Boisseau, H. St. Pierre.

Pour janvier 1879-80.—Le Collège de la Côte des Neiges,—M. L. A. Fortier.

Pour mai 1879 80.—M. A. Renaud.

—:—

NAISSANCES.

—:—

En cette ville, lundi, le 10 mars dernier, Madame Charles Ls Leblanc, (ci-devant soprano du chœur du Gesù,) un fils.

—:—

DECES.

—:—

Décédé au Collège Ste. Marie, en cette ville, jeudi, le 20 mars 1879, le Révd. Père Edmond Hudon, S. J., fils cadet de Victor Hudon, Ecr., de Montréal. Né le 10 mars 1838, le R. P. Hudon entra dans la Compagnie de Jésus le 8 novembre 1856. Il remplit, pendant plusieurs années, avec zèle et succès, la charge de directeur de musique au Collège Ste. Marie.

Ses obsèques eurent lieu à l'église du Gesù, le samedi, 22 mars, au milieu d'une foule considérable; l'inhumation se fit dans le cimetière du noviciat des RR. PP. Jésuites, au Sault au Récollet.—*Requiescat in pace.*

—En cette ville, dimanche, le 16 mars 1879, M. Hardy, père, fondateur du "Corps de musique de la Cité," puis de la "Musique Hardy," dont il fut pendant plusieurs années le directeur.

CALENDRIER MENSUEL

Et Guide des Organistes et Directeurs de Choeurs, pour les Offices des
DIMANCHES ET FETES.

AVRIL. (Continué)

DATES	FÊTES RELIGIEUSES.	ÉPHÉMÉRIDES MUSICALES ET NATIONALES.
10 J.	Jeu <i>di</i> Saint.	Arrivée de Mozart, âgé de huit ans, et de sa famille, à Londres, 1764.
11 V.	Vendredi Saint.	Mort de L. E. Jadin, à Paris, 1853.
12 S.	Samedi Saint. (40 h. <i>Grand Séminaire de Montréal.</i>)	Première représentation du <i>Messie</i> de Hændel, à Londres, 1741.
13. D.	Paques. Double de 1re. classe, avec octave. (121.) <i>Vidi aquam.</i> Messe Royale. Prose. Vêpres du jour, (216.) <i>Regina cæli.</i>	
14 L.	St. Tiburce. (40 h. <i>Convent de Longueuil.</i>)	Naissance de Charles Miry, à Gand, 1823.
15 M.	St. Pierre Gonzalez.	Première représentation du <i>Pré aux Clercs</i> d'Hérold, à Bruxelles, 1833.
16 M.	Ste. Eucratide. (40 h. <i>Tiers Ordre de St. François à Montréal.</i>)	Première représentation du <i>Prophète</i> , de Meyerbeer, à Paris, 1849.
17 J.	St. Anicet, P. et M.	Début de Duprez à l'Académie Royale de Musique de Paris, 1837.
18 V.	St. Eleuthère. (40 h. <i>Provence à Montréal.</i>)	Naissance de F. Jehin-Prume, à Spa, Belgique, 1739.
19 S.	St. Léon IX.	Fondation de la " Société Royale des Musiciens," à Londres, 1738.
20. D.	Quasimodo. (40 h. <i>Bon Pasteur, à Montréal.</i>) Double-majeur. (122.) Messe du Temps pascal. Vêpres du jour, (221.) Une seule Antienne pour les 5 Psaumes. Mémoire de St. Anselme, <i>O Doctor</i> , (341.) v. <i>Amavit</i> , (523.)	
21 L.	St. Anselme.	Mort de André Eler, à Paris, 1821.
22 M.	SS. Soter et Caius. (40 h. <i>Le Carmel.</i>)	Mort de H. M. Berton, à Paris, 1844.
23 M.	St. Georges.	Naissance de Joseph Fischer, à Bruxelles, 1819.
24 J.	St. Fidèle de Sigm. (40 h. <i>Ste. Marie, à Montréal.</i>)	Les premiers Récollets venus en Canada font voile de Honfleur, 1615.
25 V.	St. Marc, Evangéliste.	Naissance de X. Van Elewyck, à Ixelles, 1825.
26 S.	SS. Clet et Marcellin. (40 h. <i>St. Joseph à Montréal.</i>)	(Le 27) Naissance de Flotow, l'auteur de <i>Martha</i> , à Rentendorf, 1812
27. D.	La Sainte Famille. 2de. clas.s.e. (504.) Mémoires de St. Paul, <i>Similabo</i> , v. <i>Amavit</i> , (530.)—du IIe. Dimanche après Pâques, <i>Ego</i> , (223,) v. <i>Mune</i> , (222,) —et de St. Vital, <i>Lux</i> , v. <i>Sancti</i> , (510.) Bénédiction.	Messe du Second ton. Pas de Prose, 2des. Vêpres du jour, (610.)
28 L.	St. Paul de la Croix. (40 h. <i>Convent de St. Laurent.</i>)	Première représentation de <i>l'Africaine</i> , de Meyerbeer, à Paris, 1865.
29 M.	St. Pierre.	Naissance de A. J. Van Eyken, à Amersfoort, 1823.
30 M.	Ste. Catherine de Sienna. (40 h. <i>St. Adèle.</i>)	Naissance de B. Asioli, à Corregio, 1769.

Consacre a la Ste. Vierge.

MAI.

Ce mois a 31 Jours.

Mai primitivement consacré à Maia, mère de Mercure. On peut remarquer que l'Eglise n'a eu que la lettre *r* à ajouter pour consacrer ce beau mois à Marie.

1 J.	SS. Philippe et Jacques, Apôtres.	Champlain découvre l'Ile de Sable. 1604.
2 V.	St. Athanaso. (40 h. <i>St. Hubert.</i>)	Mort de G. Meyerbeer, à Paris, 1864.
3 S.	Invention de la Sainte Croix.	Mort de Adolphe Adam, à Paris, 1856.
4. D.	Patronage de St. Joseph. (40 h. <i>St. Paul, à Montréal.</i>) 2de classe. (262.) Messe du Second ton, 2des. Vêpres du jour, (348.) Mémoires de St. Pie, <i>Sacerdos</i> , (524,) v. <i>Amavit</i> , (523,)—et du IIIe. Dimanche après Pâques, <i>Amen</i> , (224,) v. <i>Mane</i> , (222.) Bénédiction.	
5 L.	St. Pio V.	Mort de Zingarelli, à Naples, 1837.
6 M.	St. Jean devant la Porte latine. (40 h. <i>Boat de l'Isle.</i>)	Mort de l'abbé G. J. Vogler, à Darmstadt, 1814.
7 M.	St. Stanislas, Ev. et M.	Mort de Piccini, 1800.
8 J.	Apparition de St. Michel. (40 h. <i>St. Clet.</i>)	Pont de glace devant Québec en mouvement, après quatre mois de permanence, 1835.
9 V.	St. Grégoire de Naz.	Naissance de G. Paisiello, à Tarente, 1741.

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES.

VOLUME V.

A. — Abonnements reçus, 14, 30, 46, 61, 78, 94, 110, 142, 158, 175, 190.	M. — Manseau, Phonography made easy..... 103
Académie de Musique de Québec..... 12, 28, 44	Mariages..... 46, 94, 110
Art et les artistes au Canada, l'..... 149	Messe des morts, harmonisée..... 74, 96
Artiste-chanteur canadien, un..... 21	Messe du second ton, harmonisée..... 14
B. — Bazin, François..... 71	Messes de Noël, 1878..... 135
Bibliographie..... 103, 175	Messes de Pâques, 1878..... 11
Bibliothèque musicale religieuse des paroisses, communautés religieuses, etc..... 93, 114	Méthode de piano de Blake..... 74, 96
Boucher, M. François..... 174	Mitchell, Louis—facteur d'orgues..... 87
C. — Calendrier mensuel et guide des organistes, 15, 31, 47, 63, 79, 95, 111, 127, 143, 159, 176, 191.	Musique : Doux repos..... 40
Certificats en faveur des pianos "Hazelton",..... 48, 58, 82	“ Ecume de mer..... 104
Certificats en faveur des orgues-harmoniums "Alexandre", 64, 80.	“ El fresco, valse..... 152
Chant et musique d'église..... 151	“ Fête-Dieu, la..... 24
Chants sacrés..... 55, 98	“ Jeanne d'Arc au bûcher..... 72
Communication,—à propos du mot <i>bande</i> 38	“ Minuit galop..... 8
Compositions favorites de M. S. Mazurette..... 18, 34, 50	“ Mountain belle, schottische..... 88
Concert de la St. Patrice à Manitoba..... 11	“ Regrets de Mignon, les..... 136
Concerts du mois d'octobre, 1878..... 106	“ Silver Spray..... 104
Conférence sur le chant dans les écoles..... 164	“ Valse de Flore..... 184
Conseils d'un professeur sur l'enseignement du piano, 12, 29, 44, 59, 76.	Musique à Vienne, la..... 83
Correspondance américaine..... 92, 188	Musique d'orgue et d'harmonium..... 55, 114
Correspondance belge, 4, 22, 37, 54, 65, 91, 103, 124, 141, 155, 174, 189.	N. — Naissances..... 61, 78, 94, 175, 190
Correspondance parisienne..... 22, 36, 53, 70, 90, 122, 154	Notre violoniste canadien à Paris..... 20
Craig, C. J., accordeur de pianos..... 107, 138, 158	Nouveau succès de M. Louis Mitchell..... 134
D. — Décès..... 46, 61, 94, 110, 175, 190	Nouvelles diverses..... 53, 75
De la tenue des artistes dans les concerts..... 19	Nouvelles musicales canadiennes, 5, 26, 39, 59, 85, 100, 118, 139, 151, 172, 186.
Drolet, M. Hector..... 21	Nouvelles publications musicales..... 2
E. — Echos de Québec..... 7	O. — Organisation d'un concert, l'..... 35
Ecrin musical des pensionnats..... 144, 160, 162	Orgue de l'église de Ste. Monique..... 134
English pronouncing book..... 175	P. — Phonography made easy—Manseau..... 103
Escroc à la Gounod..... 4	Pianos "Hazelton", "Guild", etc..... 16, 32, 43, 62, 66
Etat actuel de la musique en Italie, 99, 115, 131, 147, 163, 179.	Plaisanteries..... 30, 46, 94, 109
Examen de l'Ecole de musique des Aveugles de l'Asile Nazareth..... 38	Poésie : A Antoine Rubenstein..... 19
Explication, une..... 140	“ Chant de la femme, le..... 163
H. — Histoire d'une lettre..... 3	“ Commandements du musicien à l'orchestre, les, 83
"Home Favorite", le..... 74, 96	“ L'instrument d'un grand maître..... 179
Honneur au mérite..... 87	“ Mélomane, le..... 99
Honneurs décernés à nos correspondants et à nos fournisseurs européens..... 141	“ Rimes d'orchestre..... 67
J. — Jubié musical de Montréal, le..... 11	Q. — Quelques remarques d'un amateur..... 27
Jury comique, un..... 71	R. — "Répertoire de l'organiste", de J. B. Labelle, le, 112, 128, 130, 142, 146, 158.
L. — Leçons de violon..... 87, 110, 142, 151	S. — Surprise agréable, une..... 39
	T. — Table alphabétique des matières..... 192
	Théâtres de Paris, les..... 123
	V. — Variétés musicales..... 14
	Vie anecdotique de Paganini..... 51, 68, 93, 107, 125, 156
	Violoniste Canadien, un..... 174
	W. — Wagneriana..... 59